

RECY		RECY 20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC 03.26.70.11.08	
Bon No: 001130199	1ere Gachée: 07:55 (1) Quantité: 1.50 m3	Date: 02/10/2026 référence commande(2): 03 26 04 59 52	HIOL2610023078 Zone: Sous Centrale
client: 411618 chantier: DEPART	KENTSEL 2 CHEMIN DE MERFY 51100 Reims DEPART		Véhicule: LM LM LM LUI MEME
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale
ATTENTE 07:54		00:00	
température:		vitesse du vent:	
validité:		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton PJNCNXC250	désignation(6)(8) BORDURE	certification	classe d'exposition(3) Classe Chlorure
consistance(7)		Dmax 10	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type) 0	dosage(C+Ka)(5) Résistance caractéristique(4)
appellation commerciale BETON NCN Dm10 CEM2 250			
Propriétés particulières spécifiées			
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION			NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:	

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1